

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU BUREAU

Séance du 10 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix-neuf heures, s'est réuni, au gymnase municipal de Gouvieux le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dûment convoqué le 23 avril 2021, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	10
Nombre de membres ayant pouvoir	8

Etaient présents : Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Jacques RENAUD, Paule LAMOTTE, Didier DAGONET, Michel MANSOUX, Jean-Marie BONTEMPS, Daniel DRAY.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à Michel MANSOUX, Denis PYPE à Corry NEAU, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Anne LEFEBVRE à Daniel DRAY, Thibault HUMBERT à Didier DAGONET, Joël BOUCHEZ à Jean-Marie BONTEMPS, Pascale LOSIELEUR à Paule LAMOTTE, James PASS à Yves CHERON.

Etaient absents : Guy HARLE d'OPOVE, Nathalie LEBAS, Didier RUMEAU, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Nicole LADURELLE, Daniel DESSE, Daniel FROMENT, Thierry BROCHOT, Gilles GRANZIERA.

Participaient à la réunion : Antoine DUBOS, chef de projets chez Photosol, Sophie JACQUOT, chargée d'études chez Photosol, Sylvie CAPRON, Jean-Luc HERCENT.

Monsieur MARCHAND donne lecture des pouvoirs.

Il ouvre la séance en informant les membres du Bureau que le Premier Ministre a annoncé les 7 sites d'implantation des futures maisons d'arrêt en Ile-de-France et que le site initialement envisagé à Belloy-en-France est finalement abandonné, au profit d'un terrain à Bernes-sur-Oise.

Monsieur BONTEMPS, Maire-Adjoint de Belloy-en-France, exprime ses vifs remerciements. Il souligne la forte mobilisation de la population locale ainsi que des élus de la communauté de communes Carnelles-Pays-de-France mais pense que la position exprimée par le Parc, notamment la très forte volonté politique et les arguments développés dans le courrier ont été déterminants.

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Yves CHERON est désigné secrétaire de séance.

2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la réunion de Bureau du 6 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

3 – PRESENTATION ET AVIS SUR LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE LA BASE AERIENNE DE CREIL

Monsieur MARCHAND accueille Madame Sophie JACQUOT et Monsieur Antoine DUBOS de Photosol.

Il propose aux membres du Bureau de prendre connaissance, aujourd'hui, du dossier et de ses enjeux et de formuler un avis, dans un second temps, lors d'une prochaine réunion.

Il rappelle que l'avis du Parc est sollicité par Photosol et n'entre pas dans le cadre d'une procédure réglementaire.

Il cède la parole aux représentants de Photosol.

Monsieur Antoine DUBOS et Madame Sophie JACQUOT de Photosol présentent le projet photovoltaïque de la base aérienne de Creil à l'aide d'un document distribué en séance.

A l'issue de cette présentation, Monsieur MARCHAND demande à Jean-Luc HERCENT, chargé de mission patrimoine naturel au Parc, de présenter les enjeux du site, en termes de patrimoine naturel.

Jean-Luc HERCENT commente la présentation distribuée en séance.

Puis, Monsieur MARCHAND remercie les intervenants et Monsieur Antoine DUBOS et Madame Sophie JACQUOT quittent la salle.

Monsieur MARCHAND observe que c'est un projet décidé et porté par le Ministère des Armées et que la Charte n'est pas contraignante sur le site.

Il estime qu'il faut faire la distinction entre la présence ou non d'une espèce et l'enjeu que cela présente (niveau de conservation, présence de l'espèce à une échelle plus large...).

Il pense que cela demande des échanges avec des experts (conservatoire des sites et conservatoire botanique de Bailleul) pour une évaluation au-delà du périmètre du Parc.

Il affirme qu'il ne faudra pas seulement émettre un avis mais définir précisément ce que l'on souhaite.

Il demande si les membres du Bureau ont des questions ou des observations, notamment sur la méthode.

Les membres du Bureau sont d'accord avec la méthode.

Monsieur MARCHAND demande donc à Sylvie CAPRON et Jean-Luc HERCENT de préparer ce travail, avec les partenaires, pour définir ce qui pourrait être demandé à Photosol ou au Ministère des Armées.

Il propose que la prochaine réunion de Bureau porte sur cette analyse.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Il demande si les membres du Bureau ont des questions diverses.

Constatant qu'il n'y en a pas, il lève la séance à 20H30.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Patrice MARCHAND

Yve CHERON